



Montferrand, le 14 Février 2017

Georges MERIC
Président du P.E.T.R. du Pays Lauragais

À

Madame Andrée ORIOL,
Maire de Bourg Saint Bernard

Objet : Avis porté sur le projet de 2^{ème} modification du PLU

Madame le Maire,

Vous aviez sollicité le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais pour émettre un avis sur la 2^{ème} modification du Plan Local d'Urbanisme de votre commune.

Suite aux différents avis émis par les Personnes Publiques Associées, et les modifications qui ont été apportées au projet, le PETR n'a pas de nouvelles observations à formuler, et, conformément à l'avis 02/2017 rendu le 23 janvier 2017, décide de rendre un avis favorable sur ce projet.

L'équipe technique du PETR du Pays Lauragais se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Bien Cordialement.

Le Président

Georges MERIC